

Procès-verbal n° 2 de la réunion du Conseil d'Administration du 4 juin 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, P. Flament, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

Excusés : Mr A. Geurten (raisons familiales)

La réunion se tient par téléconférence et débute à 17h30.

1. Préparation de l'assemblée générale du 20 juin 2020

1.1. Principe de l'organisation mi-physique mi-virtuelle

Après concertation avec la commission législative, la solution mixte est approuvée par les membres du conseil d'administration.

Le secrétaire-général se charge de la recherche d'une salle équipée et adaptée au nombre des personnes qui souhaitent participer physiquement à l'assemblée générale. L'assistance technique de Pierre Thomas sera sollicitée.

1.2. Modalités de votes

Conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté royal n° 4 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

Par dérogation à l'article PA 32 le conseil d'administration a décidé de permettre à chaque membre effectif de l'assemblée générale **d'être porteur d'une procuration.**

En d'autres termes, la limite statutaire suivant laquelle le nombre de procurations ne pourra dépasser le 1/3 du nombre de voix par province ne sera pas d'application pour la seule assemblée générale du 20 juin 2020.

1.3. Projet d'ordre du jour adapté

L'ordre du jour a été adapté suite aux remarques formulées.

1.4. Examen du rapport annuel du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration approuvent le rapport annuel du conseil d'administration rédigé par le secrétaire-général et le président.

1.5. Règlement des descentes en R2

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement de descentes en R2 rédigé par M. Joliet, co-présidente du département championnat.

1.6.PA 32

Les membres du conseil d'administration approuvent le tableau (PA 32) rédigé par le trésorier-général qui fixe le nombre de parlementaires par province sur la base du nombre d'équipes qui ont terminé le championnat le 13 mars 2020.

1.7.Licence collective PF18

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance et approuvent le nouveau projet rédigé par le trésorier-général et basé sur une approche initiée par les réactions formulées après les résultats de l'assemblée générale du 21 avril 2020.

Le président attire l'attention des membres du CdA sur les réflexions qui sont en cours au niveau du CdA de Basketball Belgium qui ont pour objectif de tenter d'uniformiser ou de rapprocher dans un premier temps les montants des licences collectives dans les 2 fédérations.

Compte tenu du fait que ce nouveau projet n'a pas été présenté à la commission législative, il est opté pour ne pas le publier avec l'ordre du jour mais de le transmettre préalablement aux groupements parlementaires.

1.8.Propositions de modification de statuts

Les membres du conseil d'administration confirment leur souhait de voir à l'ordre du jour les propositions de modifications statutaires qui ont été rédigées.

2. Recherche de soutien aux clubs

Les membres du CdA poursuivent leurs réflexions en la matière.

3. Covid 2019

3.1.Reprise du championnat 2020-2021

Il est décidé d'attendre le protocole qui sera rédigé par la Ministre des Sports et qui est attendu pour le week-end.

Les 3 plans sont toujours envisageables :

- A : début le premier week-end de septembre 2020
- B : début le premier week-end d'octobre 2020
- C : début janvier 2021.

4. Compétition 2020-2021

4.1. TDM2

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance avec satisfaction la nouvelle décision du conseil d'administration de Basketball Belgium visant à garantir le caractère national de la compétition de TDM2 par la composition mixte des 2 séries initiée par une nouvelle réunion des clubs de l'AWBB le 28 mai 2020 suivie par une consultation des clubs de Basketbal Vlaanderen pendant le week-end des 30 et 31 mai 2020.

4.2. Dossier Royal IV

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier du nouveau conseil du Royal IV par lequel il sollicite une place en Régionale 2.

Après examen du courrier, les membres du conseil d'administration confirment leur décision de ne pas répondre favorablement à la demande.

4.3. Calendrier national

Suite au règlement de la question de la composition des séries de TDM2, le département poursuit la rédaction du calendrier national après avoir procédé à l'octroi des numéros matricules.

5. Assemblées provinciales

5.1. Bilan de l'assemblée provinciale du Luxembourg 2020

L'assemblée provinciale virtuelle s'est déroulée sans problèmes.

5.2. Application de l'article 74ter

En application des dispositions de l'article PA74ter, les membres du conseil d'administration confirment le mandat de membre du comité provincial du Luxembourg :

Madame F. Mormont

Messieurs F. Léonard et X. Ducate

6. Compétences administratives du conseil d'administration

6.1. Récupération du matricule de Saint-Léger

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un courrier des dirigeants du nouveau club pour des raisons historiques et sentimentales.

En application de l'article PA81, les membres du CdA adhèrent à la demande et autorisent le nouveau club de Saint Léger à reprendre le matricule (0927).

7. Compétences judiciaires du conseil d'administration

7.1. Dossier D.I

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'une nouvelle demande d'arbitrage déposée par l'intéressé à l'attention du conseil d'administration cette fois

Après examen du courrier, les membres du conseil d'administration confirment leur décision de ne pas répondre favorablement à la demande de comparaître devant la CBAS.

8. Rapport du trésorier-général

8.1. Situation au 31 mai 2020

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation financière arrêtée au 31 mai 2020.

8.2. Ouverture d'un compte Crelan

Le trésorier général informe le CdA qu'il poursuit les opérations en vue d'ouvrir un nouveau compte chez Crelan (sponsor des équipes nationales)

9. Tour de table

Claire Porphyre informe les membres du CdA que les finalistes des coupes AWBB recevront leurs trophées et les tee-shirts créés pour l'occasion.

La prochaine réunion aura lieu le 16 juin à 17h00

Bernard Scherpereel

Delchef Jean-Pierre

Secrétaire-général

Président